



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival de Musiques – Programmation 2013

DEL-2013-033

Numéro de la délibération : 2013/033

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/04/2013

Date de convocation du conseil : 28/03/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/03/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Jean-Paul JARNO par Mme Martine PIERRE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, M. Yvon PÉRESSE par Mme Nicole ROUILLARD.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Festival de Musiques – Programmation 2013

Rapport de Christophe Marchand

La programmation du Festival de musiques pour l'année 2013 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

4 juillet	Jim Murple Memorial	4 500 €
11 juillet	Bobby & Sue	1 400 €
18 juillet	Le Dénécheau Jâse Musette	2 500 €
25 juillet	Yvan Le Bolloc'h et ma guitare s'appelle reviens	6 000 €
1 ^{er} août	Hamon Martin Quintet	2 200 €
8 août	Celtic String Quartet	2 600 €
15 août	Bob et Flanagan	1 200 €

Des frais annexes (hébergement, restauration, déplacement, technique...) liés aux concerts peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets HT indiqués ci-dessus.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 avril 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**